

Sommaire

- Edito
- P 2 Budget
- P 3 Point sur le tri
- P 4 Calendrier de collecte
des végétaux

INTERNET

Retrouvez le SICTOM
en ligne sur le :
www.sictom-du-hurepoix.fr

SICTOM du HUREPOIX

Syndicat Intercommunal
de Collecte et de Traitement
des Ordures Ménagères de
47 communes des cantons
d'Arpajon, Dourdan, Limours,
Saint-Chéron et limitrophes.

Siège social :

6, rue du Buisson Rondeau
B.P. 38 - 91650 - Breuillet

Tél. : 01 69 94 14 14

Fax : 01 69 94 14 19

E.mail :

sictom.hurepoix@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Journal

D'INFORMATION

juillet 2009

Madame, Monsieur,

L'année dernière à la veille du marché de collecte, après une baisse conséquente, tout indiquait que nous pourrions confirmer et continuer cette baisse en 2009, trois éléments sont venus pulvériser nos espoirs, le résultat décevant de l'appel d'offres sur la collecte, des taxes inattendues à l'issue du grenelle de l'environnement, et la crise économique mondiale qui provoque l'effondrement des cours des matières premières, générant une perte de recettes estimée à 350 000 €.... les pages suivantes vous expliciteront tout cela clairement.

Pour notre syndicat qui a fait le choix de "l'impôt minimal" sans matelas de sécurité, ou réserve, cela signifie qu'il n'y a pas de ressources pour amortir ces trois chocs, et démontre que si nous n'avions pas modifié la collecte, c'est une augmentation supplémentaire, de 15 à 20 %, que nous aurions subi.

Nous rappelons qu'à l'occasion du vote du budget 2009, **aucun délégué** n'a pu proposer une source supplémentaire d'économie, cela témoigne à quel point nous avons tout verrouillé.

Savez-vous que nous sommes la seule collectivité de l'Essonne **dont les élus ont baissé leur indemnité de 36 %**, que nous avons réduit de 80 % le poste de directeur général, **qu'il n'y a pas de frais de déplacement ou de frais « de bouche », de voiture ou de téléphone de fonction pour les élus** et toutes ces petites dépenses qui grossissent les frais.

Enfin, un dernier chiffre : le niveau de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2009 sera identique à celui de 2005 ; nous souhaitons faire beaucoup mieux et notre déception est grande, mais il faut quand même raison garder.

Quant à la nouvelle collecte, les choix que l'ensemble de vos élus ont fait, ont été distingués, puisque pour son caractère environnemental et réducteur de déchets, notre nouveau mode de collecte est nommé pour le prix National « ECOTOP » sous le parrainage d'Eco-Emballages.

S'il était possible de collecter 100 000 habitants dans des conditions confortables et à des prix très bas, cela se saurait et nous le ferions , mais je vous promets que tout cela n'a rien de simple !

Très cordialement
Christian Schoettl,
Président du Sictom du Hurepoix

BUDGET 2009

La volonté des élus était de baisser ou de maintenir le budget 2009 au niveau de celui de 2008, à regret nous sommes obligés de l'augmenter pour trois raisons principales :

1°) Le nouveau coût de collecte de la COVED

2008, une année charnière qui a vu la modification du contrat de collecte.

Nous avons connaissance, que le contrat signé 5 ans plus tôt, avait été **très sous-évalué par COVED d'environ 30%**.

Afin de ne pas voir exploser le coût lié à la collecte, le syndicat **a pris des décisions encadrant au mieux les prestations** avec notamment :

- l'harmonisation des tournées Ordures Ménagères
- le Verre en bornes d'apport volontaire
- les Déchets Végétaux collectés tous les 15 jours
- les Journaux/Magazines collectés en mélange avec les Emballages

Parallèlement, pour réduire les coûts, des bornes ont été installées dans les communes pour inciter à l'apport volontaire des Journaux/Magazines. Cette politique sera intensifiée en 2009, car le papier déposé dans les bornes est enlevé gratuitement.

Malgré ces choix (calqués sur ceux de la majorité des syndicats intercommunaux), nous avons eu la contrariété de constater que **l'Appel d'Offres menait vers une hausse du coût de collecte**, de plus de 15 % par rapport au précédent marché de collecte.

2°) La baisse des recettes des matériaux revendus

- En 2008, les recettes des filières de reprise se sont effondrées suite au contexte économique mondial. *Par exemple, les métaux qui étaient revendus jusqu'en août 2008 : 250 € la tonne, sont passés en fin d'année à 30 € la tonne, le papier "gros de magasin" de 50 € la tonne à 5 € la tonne.*
- Le marché "Traitement Bois", signé par le SITREVA, qui était très favorable a été annulé, le nouveau marché se voit augmenté de 10 € par tonne.

3°) Les nouvelles Taxes du Grenelle de l'environnement et le contrat SITREVA/VALORYELLE.

- Les dispositions du Grenelle de l'Environnement, instaurent une taxe de 4 € par tonne de déchets incinérée, et de 13 € par tonne traitée en centre d'enfouissement (17 € en 2010).
- Le coût de traitement augmente pour la partie fixe de 3% dans le cadre du contrat Valoryelle pour l'Usine d'Incinération et le centre de tri.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	2008	2009			2008	2009	
Total	12 540 975 €	13 529 520 €	+ 7,48%	Total	12 617 276 €	13 529 520 €	+ 6,83%
Collecte	4 714 533 €	5 446 818 €	+ 15,53%	Participation des Communes	10 347 407 €	11 249 810 €	+ 8,72%
Traitement	6 881 081 €	7 132 622 €	+ 3,65%	Redevance Ent.	286 039 €	260 000 €	- 9,10%
Personnel	470 377 €	496 200 €	+ 5,49%	Sub. Eco Emballages	1 094 552 €	1 114 000 €	+ 1,78%
Frais de structures	343 546 €	259 571 €	- 4,44 %	Rec. Filières	589 779 €	600 000 €	+ 1,73%
Opérations	131 438 €	194 309 €	+ 47,83%	Rec. de structure	299 499 €	305 710 €	+ 2,07%
Financières							

INVESTISSEMENT

Cette année, le Syndicat prévoit d'équiper certaines communes, en bornes semi enterrées pour la collecte du verre et du papier : coût estimatif 510 000 €.

POINT SUR LE TRI

EMBALLAGES ET PAPIER

PLASTIQUES



PLASTIQUE

Bouteilles, flacons. VIDES, avec les bouchons, TAILLE MINIMUM : 1/4 de litre.

Ne pas mettre les barquettes, films plastiques, pots.

MÉTAL



MÉTAL

Boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes, aérosols.

VIDES et sans les capsules.

CARTONS/BRIQUES



CARTONS/BRIQUES

VIDES, **Aplatissez-les !**

JOURNAUX/REVUES ET MAGAZINES



**PROPRES ET SECS
SANS FILM PLASTIQUE**

PAS DE SACS !

JETEZ VOS EMBALLAGES ET PAPIERS EN VRAC DANS VOS CONTENANTS

JOURNAUX/PAPIERS - DÉPÔT VOLONTAIRE



Déposez votre PAPIER dans les bornes, **c'est 380 € HT d'économisés** par tonne collectée !
Depuis le 18 août dernier, 250 Tonnes ont été collectées soit **100.000 €** d'économie.

VERRE



Ne pas y mettre :

La porcelaine, la vaisselle, le pyrex, la faïence...

Bilan de Janvier à Mai 2009

Le passage du porte à porte vers l'apport volontaire provoque en moyenne une baisse de tonnage de **20 à 25 %**.

Grâce à la participation de tous, au SICTOM, la baisse enregistrée n'est que de **12,5 %**.

1 416 Tonnes
Collectées en 2008
En Porte à porte

1 240 Tonnes
Collectées en 2009
En Apport volontaire

POTS, BOCAUX, BOUTEILLES, VIDES, SANS BOUCHONS NI COUVERCLES



Attention : Les ampoules à économie d'énergie et les néons sont à déposer en déchèterie sans les casser

ENCOMBRANTS

ATTENTION : "Encombrants" ne veut pas dire débarras !

On ne peut pas tout mettre à la collecte :
Les Petits objets n'y ont pas leur place !

CE QUI EST PRIS

Meubles divers : canapé, fauteuil, lit, matelas, armoire de rangement (métallique, bois), table, chaise, bureau, tapis ...

Objets divers : planches, bois, ballon d'eau chaude, grillage, moquette, vélo ...

Electroménagers : lave-linge, réfrigérateur, lave-vaisselle, sèche-linge, four ...

CE QUI NE PEUT PAS ÊTRE PRIS

Gravats : lavabo, brique, plaque de marbre, parpaing, placo-plâtre (BA 13) avec ou sans isolant, carreau de plâtre, sac (ciment, plâtre, colle...) ...

Déchets Ménagers Spéciaux : peinture, acide, solvants, verni, huile de vidange, pile, batterie de voiture ...

Objets Dangereux : fenêtre et porte-fenêtre vitrée, vitrage, miroir, aquarium...



Tous ces déchets ne peuvent pas être collectés aux encombrants, mais sont admis en déchèterie

ATTENTION : Les Pneus et les bouteilles de gaz sont à rapporter dans un point de vente UNIQUEMENT !

Le saviez vous :

Vous êtes taxés lorsque vous achetez en magasin un appareil électroménager (éco participation), profitez de cette filière de recyclage ou de la déchèterie, c'est 0 € pour nos Taxes !

A savoir : Une machine à laver et un sèche linge déposés à la collecte des encombrants, nous coûtent environ 63 € !

Les limites à ne pas dépasser :

Poids maxi : 50Kg

Longueur maxi : 2 mètres

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
M	1	S	1	M	1	J	1	D	1	M	1
J	2	D	2	M	2	V	2	L	2	M	2
V	3	L	3	J	3	S	3	M	3	J	3
S	4	M	4	V	4	D	4	J	4	V	4
D	5	M	5	S	5	L	5	V	5	S	5
L	6	J	6	D	6	M	6	M	6	D	6
M	7	V	7	L	7	M	7	S	7	L	7
M	8	S	8	M	8	V	8	D	8	M	8
J	9	D	9	M	9	J	9	L	9	J	9
V	10	L	10	J	10	S	10	M	10	M	10
S	11	M	11	V	11	D	11	J	11	V	11
D	12	M	12	S	12	L	12	M	12	S	12
L	13	J	13	D	13	M	13	V	13	D	13
M	14	V	14	L	14	J	14	S	14	L	14
M	15	S	15	M	15	V	15	D	15	M	15
J	16	D	16	M	16	J	16	L	16	J	16
V	17	L	17	J	17	V	17	M	17	V	17
S	18	M	18	V	18	S	18	M	18	S	18
D	19	M	19	S	19	L	19	J	19	D	19
L	20	J	20	D	20	M	20	V	20	S	20
M	21	V	21	L	21	J	21	S	21	L	21
M	22	S	22	M	22	V	22	D	22	M	22
J	23	D	23	M	23	J	23	L	23	J	23
V	24	L	24	J	24	V	24	M	24	V	24
S	25	M	25	V	25	S	25	J	25	S	25
D	26	M	26	S	26	L	26	V	26	D	26
L	27	J	27	D	27	M	27	M	27	L	27
M	28	V	28	L	28	J	28	S	28	M	28
M	29	S	29	M	29	V	29	D	29	J	29
J	30	D	30	M	30	J	30	L	30	M	30
V	31	L	31			S	31			J	31